

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11  
En exercice : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le cinq octobre deux mille vingt-deux, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 05/10/2022.

**Etaient présents :** FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoint  
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, ROBERT Alain, FOLTIN Muriel, STUTZMANN Marc Conseillers Municipaux.

**Absente excusée :** FOLTIN Muriel

**Absent non excusé :** BARNABE Christophe

**Procuration :** FOLTIN Muriel à ROBERT Alain

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Marc STUTZMANN a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

**POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 25 JUILLET 2022**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 juillet 2022 a été adressé à tous les conseillers le 29 juillet 2022. Il n'a pas été fait de remarques sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 13.10.2022

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

